

verra si nous avons négligé les nôtres, et si nous n'avons pas fait assez d'efforts pour arriver au degré de vertu auquel il nous appelle. Nous devons nous figurer qu'il nous dit, comme autrefois à saint Pierre, qui lui faisait une question indiscrette touchant la mort de saint Jean : *Si je veux que Jean demeure jusqu'à ce que je vienne pour juger les hommes, que t'importe ? Ne pense qu'à me suivre* (1); voilà ce que je désire de toi.

C'est une chose étonnante, que nous nous amusions à penser aux affaires d'autrui qui ne nous touchent point, que nous employions notre esprit et notre temps à des choses inutiles, tandis que nous avons sur les bras une chose d'une si grande importance que notre salut éternel. Nous avons tant de choses à examiner et à considérer en nous : nos imperfections, la multitude et la gravité de nos péchés, notre peu de vertu; combien nous sommes éloignés de ce que nous devrions être, et du peu de temps qui nous est donné pour cela. Le satyrique latin reprend ce désordre quand il dit : Personne ne cherche à rentrer en soi-même, mais on ne voit que ce qui regarde les autres; on porte ses défauts sur les épaules, et ceux d'autrui devant soi (2). Le même satyrique ajoute : Demeurez chez vous, et voyez combien vous êtes pauvrement meublé (3).

2° Tous ces regards curieux, toutes ces recherches sur les affaires d'autrui, partagent l'esprit, le remplissent de pensées inutiles, l'embarrassent, l'inquiètent, le troublent, le portent aux jugemens téméraires et à beaucoup de péchés.

Le Religieux qui veut trouver en Communauté ce qu'il

(1) *Si sic eum volo manere donec veniam, quid ad te? tu me sequere. Joan., c. ult., v. 23.*

(2) *Ut nemo in sese tentat descendere; nemo Sed præcedenti spectatur mantica tergo. Persius, Satyr. 4.*

(3) *Tecum habita: noris quàm sit tibi curta suppellex, Ibid.*

est venu y chercher, c'est-à-dire la paix de son esprit et le salut de son ame, doit donc se déterminer à se rendre aveugle pour un très-grand nombre de choses, à les voir sans les voir, à fermer les yeux sur tout ce qui ne le regarde pas, et à ne penser qu'à lui; il faut se rappeler sans cesse cette fameuse inscription du temple de Delphes: Connais-toi toi-même. A-t-on jamais vu un jardinier négliger son jardin pour cultiver celui de son voisin, en ôter les pierres, arracher les mauvaises herbes, arroser les bonnes, émonder les arbres? S'il en était un ainsi fait, il passerait indubitablement pour un homme sans jugement et sans conduite. N'en usez pas ainsi avec vous-même, et quand vous vous sentirez entraîné par quelque mouvement de curiosité sur les actions et les fautes du prochain dont vous n'avez pas la charge, donnez à Dieu ce mouvement, sacrifiez-lui cette curiosité, détournez vos yeux et votre esprit, portez-les sur vous, dites-vous ce que Tobie disait à son fils, et saint Paul à son disciple Timothée: *Pensez à vous* (1).

CHAPITRE IX.

EN COMMUNAUTÉ IL FAUT ÊTRE MUET.

Ce n'est point assez pour un Religieux qui veut bien vivre avec les autres, et trouver son repos dans sa position, d'être aveugle, comme nous venons de l'expliquer: il doit de plus être muet et savoir se taire. Je vous dirai ce que vous devez observer dans le monde, dit Sénèque à Lucilius: pour mener une vie assurée, rien ne vous servira plus que de vous éloigner de l'embarras des af-

(1) *Tob. 4, 13; 1. Tim. 4, 16.*

fares, de parler très-peu aux hommes et beaucoup à vous-même (1). Agissons de même en Communauté.

Un grand parleur dans une Communauté ne peut y faire que beaucoup de mal, à lui et aux autres. Celui qui parle librement et inconsidérément des uns et des autres, qui tranche à tort et à travers, est terrible et redoutable dans la maison où il demeure (2). Il vaudrait presque autant qu'il y eût un incendie ou une inondation, tant cette manie de parler cause de troubles et de ravages ! C'est ce que signifiait la devise de l'empereur Charles III : La bouche de celui qui parle trop, jette le trouble et la confusion partout (3). La retenue et le silence sont donc nécessaires dans une Communauté. Le Religieux qui veut avoir la paix et la donner aux autres, doit être muet dans beaucoup de circonstances. Voyons maintenant quelles sont ces circonstances.

1° Il ne faut point parler des affaires de la maison, quand on n'en a pas la charge; il faut les laisser couler selon l'ordre et le mouvement que leur donnent ceux qui sont obligés de gouverner. Il ne faut rien dire des dispositions que prennent les supérieurs, des changemens qu'ils font, de tout ce qui touche à leur gouvernement, mais avec respect, humilité et soumission les laisser agir en toute liberté, et faire ce qu'ils jugent à propos qu'on fasse. Une règle expresse des Pères Chartreux dit : Si un Religieux a la permission de parler, nous ne voulons pas que ce soit pour s'entretenir des affaires et du gouvernement de la maison, ou pour s'immiscer en quelque

(1) Quæ observanda tibi sint ut tutior vivas, dicam : Nihil æquè proderit, quam quiescere, et minimum cum aliis loqui, plurimum tecum. *Epist.* 105.

(2) Terribilis est in civitate sua vir linguosus. *Eccli.* 9, 25.

(3) Os garrulam intricat omnia. *Apud Reusner. Symbol.* 3. *class. symbol.* 6.

manière que ce soit dans toutes ces choses, s'il n'en a reçu l'ordre du supérieur (1).

Saint Basile défend expressément, dans sa règle (2), de s'informer avec curiosité des desseins qu'a le supérieur pour le gouvernement de la maison, et de prendre la liberté d'examiner ce qu'il fait et ce qu'il ordonne, parce qu'il ne faut pas gêner le supérieur et lui ôter le pouvoir de disposer librement des choses et des personnes comme il le juge à propos, sans faire tort au bien public de la Communauté, et aux inférieurs, en forçant le supérieur, par les paroles semées dans la maison, à changer beaucoup de choses qu'il avait préparées pour le bien de tous. Eh ! certes, dit saint Basile, puisque nous avons confié nos ames, qui sont si grandes et si importantes devant Dieu, à la conduite de notre supérieur, qui doit en rendre compte à Dieu, n'est-ce pas manquer de jugement et de raison, que de nous défier de lui dans des choses qui, en comparaison, sont de bien peu d'importance ?

2° Il faut être muet dans une Communauté, afin de ne point murmurer contre le supérieur, et parler mal de lui en ce qui le regarde en particulier; car il est difficile de le faire sans offenser Dieu, puisque vous lui devez le respect comme à votre supérieur, et que Dieu ne vous a pas donné la charge de sa conduite. Le bienheureux Jordain, second Général de l'ordre de Saint-Dominique, homme fort prudent, donnait deux avis importans pour bien vivre en Communauté. Voici le premier : Ne murmurez pas contre le Père Prieur (3), et n'en parlez pas.

3° Il faut garder le silence sur les occupations de ceux

(1) Si licentiam loquendi habeat, nolumus quòd inquirat aut loquatur de negotiis et regimine domus, aut ullo modo immisceat se hujusmodi rebus, nisi à presidente injunctum fuerit. *P. 2, stat. cap. 14, n. 8.*

(2) *Reg. fus.* 48.

(3) Noli murmurare de Priore.

avec qui l'on vit ; c'est le second avis du P. Jordain : Laissez aller les autres, et allez (1), c'est-à-dire ne vous mêlez point des autres, laissez-les aller comme ils l'entendent ; ne vous inquiétez et ne vous troublez point pour tout ce qui les concerne ; à moins que la charité, l'obéissance, ou votre emploi n'exige davantage de vous ; ne pensez qu'à aller droit votre chemin, à avancer dans la vertu et à faire votre devoir. Il faut encore garder le silence pour ne point médire des autres, ne point se livrer à la raillerie, ne pas faire des rapports au supérieur contre la charité, et quelquefois même contre la vérité ; car souvent on augmente ou l'on diminue, on défigure l'action ou l'intention ; quelquefois même on parle d'une faute qui n'a jamais été commise. Enfin, il faut s'abstenir de toutes les paroles qui peuvent offenser nos Frères, parce que la charité nous l'ordonne ; nous devons vivre en paix avec tous, et d'ailleurs c'est dans notre intérêt, parce que nous avons besoin les uns des autres, et que par ce rapport mutuel nous sommes tous dans la dépendance les uns des autres.

4° Ne parlons jamais de ce qui nous concerne, ne parlons jamais de nous avec estime et pour nous vanter, parce que cela déplaît naturellement à ceux qui nous entendent, et qui n'ont pas de nous une aussi grande estime que nous pouvons l'avoir : *Qu'un autre te loue, et non ta bouche*, dit le Sage ; *un étranger, et non tes lèvres* (2). Quand on se loue sans une extrême nécessité, dit saint Chrysostome, bien loin d'acquiescer de l'honneur, on se rend ridicule et digne de mépris (3). Soyez de plus fort circonspect à parler de vos propres affaires, à découvrir votre cœur, à manifester vos secrets ; car un secret de-

(1) Sine alios vadere, et vadere.

(2) Laudet te alienus, et non os tuum ; extraneus, et non labia tua. Prov. 27, 2.

(3) Homil. 5, de laud. Pauli.

couvert n'est plus à vous. Vous ne savez souvent à qui vous parlez, et chacun prend et interprète les choses qu'on lui dit, beaucoup plus selon les dispositions de son esprit que selon l'intention de celui qui les lui dit. *Ne découvre point ton cœur à toute sorte de personnes*, dit l'Ecclésiastique, *de peur que celui à qui tu te confies, ne te montre un faux intérêt, et qu'il ne médise ensuite de toi* (1). Salomon avait dit avant lui : *Ne découvrez pas votre secret à un étranger, de peur qu'en l'apprenant il n'exhale sa colère contre vous, et que votre ignominie ne soit irrémédiable* (2).

Il faut encore garder cette retenue et ce silence, quand on parle mal de nous, qu'on nous dit quelque chose de fâcheux et de piquant, ou qu'on nous fait quelque tort. Si l'on vous méprise, dit Cassien, si l'on vous fait quelque injure, demeurez ferme sans rien dire, ne vous servez pas de la loi du talion, et rappelez-vous ces paroles de David : *J'ai dit : Je veillerai sur mes voies pour ne pas pécher dans mes paroles ; j'ai mis un frein à ma bouche quand le pécheur s'élevait contre moi ; je me suis tenu en silence, je n'ai point dit le bien que je pouvais répondre* (3).

Je sais qu'il est certaines circonstances où l'on peut se justifier et déclarer son innocence, comme lorsqu'il s'agit de la gloire de Dieu, du bien du prochain ; mais lorsqu'il n'est question que de nous, et de quelque diminution

(1) Non omni homini cor tuum manifestes, ne forte inferat tibi gratiam falsam, et convitiatur tibi. Eccl. 8, 22.

(2) Secretum extraneo non reveles, ne forte insultet tibi cum audierit, et exprobrare non cesset. Prov. 25, 9.

(3) Si tibi convitia, si irrogantur injuria, esto immobilis, et ad responsionem talionis, ut mutus, ausculta ; semper hunc Psalmistae versiculum in corde tuo decantans : Dixi, custodiam vias meas, ut non delinquam in lingua mea. Posui ori meo custodiam cum consisteret peccator adversum me, obmutui et humiliatus sum, et silui à bonis (Psal. 38, 2). Lib. 4, de instit. Renunt. c. 41.

d'estime et d'honneur parmi les hommes, il vaut infiniment mieux se taire que de pécher. J'avoue que ce silence est très-difficile; mais il faut alors se rappeler l'exemple que nous a donné Notre-Seigneur, et le suivre, puisque étant Chrétiens, nous faisons profession de croire sa doctrine et d'imiter sa vie.

Notre-Seigneur, accusé devant Caïphe souverain pontife, devant les prêtres et les scribes, avec la plus grande violence et la plus grande injustice, par plusieurs faux témoins, pouvait facilement leur répondre et montrer son innocence et la fausseté de leurs accusations; et il ne se défendit pas. À tout ce qu'on disait contre son honneur, contre sa doctrine et contre sa vie, il ne répondit aucune parole. Le grand-prêtre se leva plein d'indignation et lui demanda avec autorité ce qu'il avait à répondre; Jésus garda le silence (1). Le pontife le conjura, au nom du Dieu vivant, de parler et de dire s'il était le Messie, fils de Dieu. Par respect pour la Divinité, pour faire connaître une vérité d'une si grande importance, qu'il était venu apporter et enseigner au monde, il répondit, non pour se défendre ou pour montrer qu'il avait tort de le traiter de la sorte, puisqu'il était innocent; non pour reprocher aux témoins leur fausseté et leur malice, mais pour déclarer simplement qui il était, conformément aux questions du juge.

Accusé devant Pilate par les princes des prêtres et les princes des Juifs, d'être un séditieux, un perturbateur du repos public, un séducteur, un fourbe et un ennemi de l'empereur et de l'état, qui cherchait à débaucher les esprits, à les porter à la révolte et à ne plus payer de tribut, il lui eût été facile de répondre en deux mots à toutes ces accusations; il ne répondit pas un mot (2). Pilate,

(1) *Jesus autem tacebat. Matth. 26, 63.*

(2) *Cum accusaretur à principibus sacerdotum et senioribus, nihil respondit. Matth. 27, 12.*

convaincu de son innocence, averti par sa femme, et désirant le sauver, lui dit: *Vous ne répondez rien; voyez de combien de crimes vous êtes accusé* (1). *Jésus ne répondit pas un mot à tout cela. Pilate en fut extrêmement étonné* (2).

Il tint la même conduite devant le roi Hérode (3), qui désirait depuis long-temps voir et entendre celui dont la doctrine, la puissance et l'éloquence faisaient dire tant de choses merveilleuses. Il lui fit un grand nombre de questions; mais Notre-Seigneur garda toujours un profond silence, et ne répondit rien à tout ce qu'Hérode lui demanda. Ce prince, fort offensé, le fit traiter comme un fou, sans que Notre-Seigneur ouvrit la bouche pour s'en plaindre.

Pourquoi ce grand et inviolable silence? pourquoi se taire dans des occasions de parler si pressantes? Notre-Seigneur ne pouvait-il pas parler? le verbe substantiel de Dieu manquait-il de paroles? la vérité pouvait-elle se tromper en parlant? Il s'agissait de sa vie, de son honneur, de tout ce qui peut toucher le plus sensiblement un homme; il était innocent: n'avait-il pas des raisons assez fortes et une éloquence divine pour prouver son innocence et la méchanceté de ses adversaires? et cependant il n'a pas voulu le faire. Il a donc fait ce qu'il y avait de mieux; il a voulu nous donner un exemple, à nous pauvres vers de terre, souillés de tant de crimes, pour nous retenir et nous taire quand nous serons offensés, et pour mériter la grâce de le suivre.

C'est pourquoi, si nous nous trouvons jamais dans de

(1) *Non respondes quidquam? vides in quantis te accusant? Matth. 27, 19.*

(2) *Jesus autem amplius nihil respondit, ita ut miraretur Pilatus. Marc. 15, 4.*

(3) *Et non respondit ei ad ullum verbum, ita ut miraretur præses vehementer. Matth. 27, 14.*

pareilles circonstances, jetons les yeux sur Notre-Seigneur, accusé, blâmé, méprisé, outragé et condamné très-injustement par les hommes; honorons-le, unissons-nous à lui dans ses accusations et son silence, et efforçons-nous de l'imiter avec patience, humilité, force et amour. Quand nous sentirons naître dans notre cœur un sentiment de haine ou de colère, que l'envie se saisira de nous, ne lui laissons pas le temps de prendre racine; représentons nous de suite Notre-Seigneur devant Caïphe, devant Pilate et devant Hérode, accusé, injurié et chargé de toute sorte d'opprobres, et répétons souvent ces paroles: Mais Jésus se taisait. Appliquons cet appareil de salut sur notre cœur, jusqu'à ce que son mouvement soit apaisé et pleinement guéri, alors nous sentirons naître une disposition à la patience, à l'exemple de Notre-Seigneur.

Dieu ne garde-t-il pas le silence, quand il entend tous les blasphèmes qu'on vomit sans cesse contre son infinie majesté? que dit-il au milieu de tant d'outrages dont on l'accable, de tant de crimes énormes que l'on commet? il ne dit mot, il ne foudroie pas, il supporte avec patience et douceur ceux qui l'offensent; bien loin d'écraser ceux qui font du mal, de les précipiter dans l'enfer comme il le pourrait, et comme ils le méritent, il les comble de ses grâces et de ses biens.

Voilà, en général, quelle doit être la conduite du Religieux pour se débarrasser de beaucoup de difficultés; mais, puisque l'occasion s'en présente, nous allons en parler plus en particulier.

§ I.

Importance de la bonne conduite de la langue.

Quoique la langue soit une des plus petites parties du corps humain, elle peut toutefois faire de très-grands biens et causer de très-grands maux: la vie et la mort sont au pouvoir de la parole (1). Quand les Egyptiens sacrifiaient à Sigalion, ils s'écriaient: La langue fait la bonne et la mauvaise fortune (2). Lorsque Pittacus de Mitylène, l'un des sept Sages de la Grèce, fut requis de couper la partie de la victime qui était la meilleure et la plus mauvaise, il coupa la langue sans hésiter. Bias fit de même (3).

La langue, dit saint Jacques, n'est qu'une petite partie du corps, et cependant combien peut-elle faire de grandes choses (4), pour le bien et pour le mal, pour la vertu et pour le vice, pour le salut et la damnation; il la compare au gouvernail d'un vaisseau, petit en apparence, mais dont le mouvement est très-important pour la conservation ou la perte du bâtiment; s'il est sagement conduit, il dirigera le vaisseau heureusement au port; s'il est mal conduit, il le jettera contre des écueils et des rochers, où il causera infailliblement son naufrage. Il ajoute: Vous savez qu'une étincelle embrase une grande forêt; la langue aussi est un feu; c'est un monde d'iniquité, et n'étant qu'un de nos membres, elle infecte tout le corps; elle enflamme tout le cours de notre vie, enflammée elle-même du feu de l'enfer (5). Une seule

(1) Mors et vita in manu linguæ. Prov. 18, 21.

(2) Lingua fortuna, lingua dæmon. Plut. lib. de Iside et Osirid.

(3) Idem tract. de Garrul. et in Conviv. 7. Sapient.

(4) Lingua modicum quidem membrum est, et magna exaltat. Cap. 3, v. 5.

(5) Ecce quantus ignis quàm magnam silvam incendit? et lingua ignis est, universitas iniquitatis, quæ maculat totum corpus et inflammat rotam nativitatæ nostræ...., inquietum malum, plena veneno mortifero. V. 5 — 8.

parole ruine le prochain, lui ôte l'honneur, les biens et la vie; c'est la source d'une multitude de péchés qui nous souillent, qu'elle commet, qu'elle enseigne, qu'elle persuade et qu'elle commande; c'est un membre toujours inquiet, qui a peine à se retenir, qui voudrait se remuer continuellement et répandre son venin. C'est pour cela que Satan frappa le corps du saint homme Job d'un ulcère général, et affligea tous ses membres; mais il ne toucha pas à sa langue, parce qu'il savait que la langue est un principe de péché, et il espérait que Job, dans l'extrême violence de ses douleurs, se servirait de la sienne pour s'élever contre Dieu et pour le maudire.

Qui pourrait compter, dit saint Bernard, la quantité d'ordures qui sortent de ce petit membre, la langue? Qui pourrait nombrer les immondices qui s'accumulent sur les lèvres incircuncises, et combien est grand et préjudiciable le dommage que cause une bouche déréglée (1)?

Plusieurs ont péri par le tranchant de l'épée, dit l'Écclésiastique, mais le plus grand nombre sont morts par leur propre langue (2). La langue ressemble à un fer de lance, mais elle est bien plus dangereuse et plus mortelle. La lance ne peut que blesser et tuer le corps; la langue blesse et tue le corps, l'âme, l'honneur et tout, et souvent sans espoir de guérison. Leur langue, dit David, est une épée affilée (3); et son fils dit après, selon la version des Septante: Il y en a de qui les paroles sont des coups d'épée (4).

Puisque notre plus grand ennemi est notre langue,

(1) Quis numeret quantas modicum lingua membrum contrahat sordes? quam multiplex in labiis incircumcisis immunditia coaguletur? quam sit gravis pernicies oris incircumscripti? *Serm. de triplici custod. manus, linguæ, et cordis.*

(2) Multi ceciderunt in ore gladii; sed non sic quasi qui interierunt per linguam suam. *Eccli. 28, 22.*

(3) Lingua eorum, gladius acutus.

(4) Sunt qui loquentes vulnerant ut enses. *Prov. 12, 18.*

nous devons veiller sur elle avec le plus grand soin. L'abbé Sisois fit cette prière pendant trente ans: Seigneur Jésus, défendez-moi de ma langue, car tous les jours elle me fait tomber (1).

Disons encore que notre langue est un véritable démon; c'était ce qu'écrivait à un prêtre le P. Avila: Veillez avec un très-grand soin, lui dit-il, sur la conduite de votre langue; tenez-vous en garde contre elle comme contre le démon; tenez-la attachée comme une bête sauvage et dangereuse; ne la déliez jamais qu'avec une grande prudence, comme on délie un jeune cheval fougueux qu'on tire de l'écurie, qu'on tient court de bride et qu'on n'abandonne pas à lui-même. Les lions et les tigres sont renfermés dans des cages de fer; si on les en sort, c'est toujours avec la chaîne qui les arrête et les empêche de suivre le mouvement de leur férocité (2). C'est pourquoi la nature, toujours sage, a renfermé la langue dans la bouche comme dans une prison; les lèvres et les dents lui servent comme de barrière pour la retenir, et elle est encore arrêtée par d'autres liens.

Il faut vivre avec sa langue comme si l'on vivait avec un ennemi avec lequel on fût obligé de parler, de traiter, de boire, de manger, de faire voyage, ou de mener à sa suite un lion. L'homme est capable de dompter, dit S. Jacques, et a dompté en effet les bêtes sauvages, les oiseaux, les reptiles et autres animaux, mais nul homme ne peut dompter sa langue (3). Il faut pour cela un grand secours de Dieu. Que vos lèvres ne vous scandalisent

(1) Domine Jesu Christe, protege me à lingua mea, et usque nunc per singulos dies corruo per ipsam et delinquo. *Apud Rosweyd. lib. 5, libell. 4, n. 39.*

(2) 1. Part. epist. 63.

(3) Omnis natura bestiarum, et volucrum, et serpentium, et ceterorum domantur, et domita sunt à natura humana; linguam autem nullus hominum domare potest. *Epist. cap. 3, r. 7.*

pas, dit le Saint-Esprit par son Ecclésiastique ; que votre langue ne soit pas pour vous une pierre d'achoppement qui vous fasse tomber ; soyez attentif à vos paroles, de peur que vous ne tombiez et n'ameniez le déshonneur sur votre ame (1), en passant pour un esprit léger et indiscret.

Tout homme qui désire sincèrement faire son salut, fuir le péché, acquérir la vertu, se garantir de mille maux et devenir sage, dit avec le fils de Sirach : Qui donnera une sentinelle à ma bouche ? qui mettra un sceau inviolable sur mes lèvres, afin que je ne tombe pas, et que ma langue ne cause pas ma perte (2).

Il est certains anneaux de cuivre qui s'ouvrent, mais qui ne s'ouvrent que par la rencontre de certaines lettres qui forment un mot ; le Sage semble vouloir dire par le cachet mystérieux dont il parle, que notre bouche ne doit s'ouvrir que par certains ressorts secrets, qu'aux mots de vertu, de prudence, quand il est question du service et de la gloire de Dieu, selon cette parole de saint Ambroise : Jésus-Christ, le Verbe de Dieu, doit être le sceau de notre bouche (3).

Pour obtenir ces deux grâces, il faut deux choses : il faut d'abord la demander à Dieu et dire avec David : Seigneur, mettez une garde à ma bouche et une porte à mes lèvres (4) ; et avec l'Ecclésiastique : Seigneur, mon père et le maître de ma vie, ne m'abandonnez pas au conseil de ma langue et de mes lèvres, et ne permet-

(1) Non scandalizeris in labiis tuis ; attende in illis, ne forte cadas et adducas animæ tuæ inhonorationem. *Eccli.* 1, 37.

(2) Quis dabit ori meo custodiam, et super labia mea signaculum certum... (Juxta græc. : signaculum astutum... *Vatab.* : sigillum sapientiæ), ut non cadam ab ipsis, et lingua mea perdat me ? *Eccli.* 22, 33. *Lib. de grat. et liber. arbitr. cap.* 16.

(3) Signaculum oris nostri Christus sit, verbum Dei.

(4) Pone, Domine, custodiam ori meo et ostium circumstantiæ labiis meis. *Psal.* 140.

tez pas que je tombe par elles (1). Avant de parler au roi Assuérus, Esther demanda d'abord la grâce à Dieu et lui dit : Mettez en ma bouche des paroles convenables (2). L'Eglise semble faire allusion à ces paroles, quand elle dit : Seigneur, faites-moi parler comme il convient ; mettez dans ma bouche des paroles qui soient proférées selon la raison, votre volonté et vos lois, par le mouvement de votre esprit, et non par celui de la nature, de la passion et du vice (3).

En effet, c'est de Dieu à gouverner notre langue : c'est à l'homme de préparer son ame, dit Salomon ; c'est au Seigneur de régler ses paroles (4). L'homme sage peut bien penser à ce qu'il dira, se préparer avec soin ; mais quand viendra le moment de parler, que la langue voudra exprimer les pensées de l'esprit, il faut que Dieu aide l'homme de nouveau et conduise sa langue ; autrement elle prendra facilement un mot pour un autre, et ne saura pas énoncer ce que l'esprit a conçu et préparé. L'expérience le montre tous les jours ; car la langue est, comme le disait le diacre Agapet à l'empereur Justinien, un instrument qui glisse facilement (5). Comme la langue est humide, dit saint Grégoire de Nice, elle se tourne, et en se tournant se détourne aisément (6). David la compare à la lancette du chirurgien, qui coupe où il ne faut pas (7). Il faut donc d'abord le secours de Dieu.

Il faut, en second lieu, que l'homme fasse une atten-

(1) Domine pater et dominator vitæ meæ, ne derelinquas me in consilio eorum, nec sinas me cadere in illis. *Eccli.* 23, 1.

(2) Tribue, Domine, sermonem compositum in ore meo. *Esth. c.* 14, 13.

(3) Da sermonem rectum et bene sonantem in os meum. *Domin.* 4. *Sept. in offic. Resp.* 7.

(4) Hominis est animam preparare, et Domini gubernare linguam. *Prov.* 16, 1.

(5) Inst. ad Imp. Justin.

(6) Homil. 1. in *Eccl.*

(7) Sicut novacula acuta, fecisti dolum.

tion particulière à la conduite de sa langue, et qu'il dise avec David : *J'ai pris la résolution de veiller sur toutes mes voies, afin de ne pas pécher par ma langue* (1). Il faut qu'il se rappelle encore ces instructions du Saint-Esprit : *Celui qui garde sa bouche, garde son ame; mais celui qui sans cesse agite ses lèvres, connaîtra le mal* (2). *La bouche de l'insensé est sa perte, et ses lèvres la ruine de son ame* (3). *L'honneur et la gloire sont dans les discours du sage, d'un homme de bon sens qui sait ce qu'il dit; mais la langue de l'imprudent est sa ruine* (4), parce qu'elle découvre sa faiblesse. *Fonds ton or et ton argent, dit le Saint-Esprit, et fais une balance pour tes paroles et un frein solide pour ta bouche, et sois attentif à ne point pécher par la langue, de peur que tu ne tombes devant tes ennemis qui te dressent des embûches, et que ta chute ne devienne incurable jusqu'à la mort* (5).

Que l'homme qui désire son bien, s'efforce donc de suivre ces avis salutaires, qu'il exécute ce qu'il a promis avec David; qu'il imite en cela le saint abbé Pambo. Cet Abbé, au rapport de l'*Histoire Tripartite*, vint trouver un Père plus savant et plus avancé que lui, afin qu'il lui apprît quelques psaumes et qu'il lui donnât quelques bons conseils pour son salut. Celui-ci lui lut le Psaume 38, qui commence ainsi : *J'ai résolu de garder mes voies et de ne point manquer par mes paroles.*

(1) Dixi : custodiam vias meas, ut non delinquam in lingua mea.

(2) Qui custodit os suum, custodit animam suam : qui autem inconsideratus est ad loquendum, sentiet mala. *Prov.* 13, 3.

(3) Os stulti contritio ejus, et labia ipsius ruina animæ ejus. *Prov.* 18, 7.

(4) Honor et gloria in sermone sensati; lingua verò imprudentis subversio est illius. *Ecclesi.* 5, 15.

(5) Aurum tuum et argentum tuum conflat, et verbis tuis facito stateram, et frenos ori tuo rectos; et attende ne fortè labaris in lingua, et cadas in conspectu inimicorum insidiantium tibi, et sit casus tuus insanabilis in mortem. *Ecclesi.* 28, 29.

Pambo ne voulut pas en entendre davantage, et dit qu'il en avait assez (1). L'historien Socrate ajoute qu'il étudia et rumina ce verset pendant dix-neuf ans, et qu'il disait fort long-temps après qu'il ne l'avait pas encore assez bien compris, ni assez bien pratiqué (2).

§ II.

Du Silence.

Deux choses sont nécessaires pour la bonne conduite de la langue : le silence, et la parole. Nous commencerons par le silence, comme le fait la nature, puisque l'homme, dans son enfance, est quelques années avant de parler. Nous commencerons ce sujet par les paroles de saint Jean Chrysostome, qui dit, avec son éloquence ordinaire, en parlant du silence : Mon Frère, pour vous exciter à observer le silence, je vous dis qu'il vous servira de muraille pour vous mettre à couvert de beaucoup de maux, qu'il vous élèvera au-dessus de vos passions, et vous rendra invulnérable aux traits de vos ennemis. Le silence bien compris, joint à la crainte de Dieu, est un charriot de feu qui emporte l'ame au ciel comme Elie. O silence ! bonheur des Religieux, échelle du ciel, chemin du royaume de Dieu; ô silence ! source de la componction, miroir où le pécheur voit ses péchés, principe de lumière, de mansuétude et d'humilité, frein des oreilles, sauvegarde des yeux et lien de la langue; ô silence ! port assuré où se trouve la tranquillité de l'esprit, école de la lecture, de l'oraison, de la contemplation, aide pour acquérir toutes les vertus, et source de tout bien (3). Ces louanges, que saint Chrysostome donne au silence, sont

(1) Lib. 8, cap. 18.

(2) Lib. 4, cap. 18.

(3) Homil. de patient., tom. 7. Græc. Anglic., p. 438.

bien propres à nous le faire estimer, aimer et observer ; mais arrêtons-nous à quelques considérations.

Le silence a long-temps été regardé comme un des principaux fondemens et un des soutiens les plus forts et les plus nécessaires de tous les Ordres religieux. Le silence, dit saint Bernard, est notre gardien ; c'est en lui que réside notre force, suivant ces paroles d'Isaïe : *Dans votre silence et votre espoir sera votre force* ; parlez peu aux hommes, espérez beaucoup en Dieu (1).

L'auteur de la Vie de saint Dominique dit : Pour ce qui tient au silence, qui est comme le fondement de notre Ordre, il y avait une défense étroite de le rompre ; on y apportait le soin le plus vigilant et une application extrême, de sorte qu'on regardait comme un crime de parler sans une très grande nécessité (2).

Un auteur de la Compagnie de Jésus l'appelle le point le plus important et le plus capital de la Religion (3). Tous les fondateurs d'Ordres de l'Orient et de l'Occident l'ont recommandé très-expressément et avec une affection toute particulière à leurs disciples. Un autre dit : Le silence est comme la forme et la substance de l'état religieux. Ce n'est pas, ajoute-t-il avec raison, qu'au fond il le soit, mais c'est que sans lui la forme de la Religion ne peut se soutenir, sa substance ne peut le nourrir, son ame l'animer et lui faire produire des actions de vie (4).

La vie du Religieux doit n'être comptée pour rien sans

(1) *Silentium est custos religionis, et in quo est fortitudo nostra : dicit enim Isaias, in silentio et spe erit fortitudo vestra (Isai. 30, 15). Serm. 2, de mutat. aquæ in vinum.*

(2) *Pro servando silentio, quod sacre religionis quoddam fundamentum est, severa quædam exercebatur censura, cura religiosa, et studium ingens : nisi enim grandis urgeret necessitas, aut ingens periculum immineret, nefas erat silentium frangere. Apud Sur. 4. augusti.*

(3) *Caput religionis. And. Schottus, lib. 1. de bono silentii, cap. 5.*

(4) *Silentium est veluti status religiosi forma atque substantia. Alvar. de Paz, tom. 2, lib. 2, p. 2, cap. 13.*

le silence, est-il dit dans la Vie de saint Odon ; ses actions, quelque bonnes qu'elles soient, ne méritent aucune estime et, selon la doctrine et les enseignemens des Pères, ne comptent pour rien.

Quoique chaque Ordre ait ses règles et ses constitutions particulières adaptées à sa fin, et semble par là se séparer des autres, ils s'accordent tous à recommander, à ordonner et à embrasser fortement le silence (1). Le mot *silence* est écrit en gros caractères en plusieurs endroits de la maison, tant cette vertu est importante à l'état religieux ; le nom des autres vertus n'y est pas écrit.

Les Pythagoriciens appelaient leurs écoles, écoles de la taciturnité et du silence, parce qu'ils étaient obligés de le garder pendant cinq ans, et d'apprendre la doctrine de leurs maîtres sans dire mot. Eh certes ! les maisons religieuses ont bien des raisons plus fortes pour porter le nom de maisons du silence. Les païens mêmes ont toujours regardé le silence comme propre aux choses saintes et convenable aux personnes consacrées au service de Dieu. C'est pour cela qu'Eunapius l'appelle mystérieux et pontifical, le regarde comme un ornement particulier aux prêtres et aux personnes appliquées au culte de la Divinité, comme une qualité qui doit spécialement accompagner les choses divines (2).

Les maisons religieuses doivent donc être des maisons de silence, si l'on veut y louer Dieu et le bien servir. Aussi voyons-nous, par une expérience journalière, que, dans les maisons religieuses où le silence se garde le mieux les autres règles s'observent plus exactement,

(1) *Sine silentio pro nihilo ducenda est vita monachi ; qui usque adeo est aliquid donec sub silentio studuerit, eo verò remoto, quicquid bene vel honestè se agere putaverit, secundum institutionem patrum, nihil erit. Apud Sur. 18 novemb. lib. 2, n. 8.*

(2) *In Edesio.*